



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

**LE 28 AVRIL, LA FA-FP MAINTIENDRA SON ENGAGEMENT
DANS LE MOUVEMENT D'ACTION POUR OBTENIR
LA POURSUITE DE RÉELLES NÉGOCIATIONS
SUR LE PROJET DE LOI « TRAVAIL »**

Pour la **FA-FP**, il ne s'agit toujours pas de faire reculer le gouvernement mais de faire avancer le dialogue social en intégrant à ce projet de loi toutes les dispositions indispensables pour exclure la précarité du droit du travail.

Les mobilisations citoyennes qui se succèdent depuis deux mois ont déjà permis d'ouvrir de réelles négociations.
D'autres avancées sont possibles !

Nous encourageons notamment le **développement du compte personnel d'activité -CPA-** qui de notre point de vue pourrait répondre aux attentes en matière de formation professionnelle et de prise en compte de la pénibilité tout en assurant la portabilité des droits dans le domaine de la reconversion professionnelle ou de la protection sociale complémentaire.

Toujours solidaire avec la jeunesse, les seniors et avec l'ensemble des travailleurs de droit privé et de droit public, la **FA-FP** refuse l'idée selon laquelle l'avenir de notre société puisse se construire sur la précarité.

La **mobilisation citoyenne en cours** nous apparaît **salutaire** dans un contexte où toute résignation, synonyme de renoncement, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour l'avenir de notre démocratie.

La **FA-FP** a interpellé le 5 avril dernier Madame Catherine Lemorton en sa qualité de députée, Présidente de la commission des Affaires sociales, afin de l'encourager dans sa volonté de donner à ce projet de loi toute sa dimension sociale.

La **FA-FP** sollicitera également Monsieur le député Christophe Sirugue, rapporteur du projet de loi « Travail », dont les propositions en matière de revenu universel nous semblent s'inscrire dans une démarche volontariste de justice sociale, notamment vis-à-vis des jeunes.

Pour la **FA-FP** le dialogue social doit continuer à s'imposer comme une règle absolue pour décider des choix majeurs qui engagent l'avenir de notre société.

Chaque composante de la **FA-FP** reste libre de décider des modalités d'engagement dans cette journée (Assemblées générales, participation aux manifestations, grèves ...).

Nous devons être présents dans chaque mouvement destiné à défendre la justice sociale dans une approche Autonome, solidaire et progressiste !